



**Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun**

## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Le 6 juin 2023

### **Le Comité d'action des citoyen.ne.s de Verdun (CACV) demande au conseil municipal de Verdun de prendre des mesures d'urgence immédiate pour freiner les évictions.**

Le Comité d'action des citoyen.ne.s de Verdun (CACV) mobilise ses membres et l'ensemble de la communauté pour faire face à la situation critique du logement dans notre arrondissement. Alors que le 1er juillet approche à grands pas et qu'un nombre croissant de locataires sont confronté.e.s à l'insécurité de logement et aux évictions, le CACV demande aux élu.es d'agir immédiatement. En l'espace de 4 ans seulement, les loyers sur la partie terre ferme de Verdun ont explosé de 28%. Dans le même temps, on dénombre une vingtaine d'évictions pour des agrandissements substantiels de logement. De ce fait, les ménages expulsés sont incapables de se reloger dans le quartier. Au cours des 5 dernières années, il y a eu une perte de 2 680 ménages à faible revenu tout en constatant une augmentation de 2 890 ménages avec un revenu après impôt supérieur à 100,000 \$.

Au premier plan de nos efforts se trouve le dépôt d'un mémoire au Conseil municipal ce mardi 6 juin, demandant la mise en place d'un moratoire sur tous les permis menant à des évictions. Le CACV demande que les élu.e.s de Verdun reconnaissent la gravité de la situation et prennent rapidement des mesures au niveau municipal pour atténuer la crise du logement. De nombreux spéculateurs obtiennent des permis pour des travaux non urgents, ce qui perturbe considérablement la vie des résidents de longue durée pour leur gain personnel. Ces perturbations peuvent prendre diverses formes, telles que des fusions, des évacuations temporaires, ou des rachats. Leur point commun est qu'ils débutent tous avec une autorisation directe de l'arrondissement. Grâce à un moratoire sur ces types de permis, l'arrondissement de Verdun a une occasion unique de protéger les locataires et de limiter la perte de logements locatifs jusqu'à ce que la crise du logement soit résolue.

Il est essentiel de souligner que la consultation publique qui sera tenue le 15 juin prochain visant à modifier le projet de règlement sur l'encadrement des bâtiments résidentiels n'est pas satisfaisante. Les modifications présentées sont insuffisantes et ne répondent pas à l'urgence de la situation. Nous avons besoin de mesures immédiates pour protéger nos résidents des effets néfastes de la crise du logement.

De plus, des locataires qui subissent directement des rénovictions en raison de permis accordés par la ville pour des travaux non-urgents donneront des témoignages percutants en marge de notre annonce. Ces témoignages mettront en lumière les effets dévastateurs des évictions sur les individus et les familles de notre communauté. Leurs histoires nous rappellent l'urgence et la nécessité de mettre en place des protections immédiates pour les locataires.

### **À propos du CACV :**

Le Comité d'action des citoyennes et des citoyens de Verdun (CACV) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans la communauté verdunoise depuis 1975. L'organisme appuie les personnes les plus démunies afin qu'elles puissent améliorer leurs conditions de vie dans une optique de prise en charge. Le CACV fait la promotion de leurs aspirations, particulièrement en matière de logement et d'aménagement urbain.

Pour les demandes de renseignements des médias, veuillez contacter

Lyn O'Donnell  
Organisatrice communautaire et intervenante sociale, CACV  
lyn@CACV-VERDUN.ORG  
438-926-6827

Ou

Nicolas Lavaine  
Coordonnateur au Comité d'Action des Citoyennes et Citoyens de Verdun  
direction@CACV-VERDUN.ORG  
514-769-2228 poste 105